

**DELIBERATION N° 77-24**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation n° 03A qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 26 mars 2024 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Thierry JOUBERT.

**Présents :**

SAVIGNON Joseph	CIOT Xavier	CURT Jean-Pierre
SIAUD Alain	FAYARD Adeline	RAVANAT Jean-Luc
KRAMARCZEWSKI Bruno	DECHAUX Marie-Claire	BALME Eric
BONOMI Jean-Pierre	GIRARDOT Frédéric	MENDEZ Alain
MULYK Fabien	TRAPANI Mary	GRAND Florence
MAUROY Claude	GIACOMETTI Geneviève	BATTISTEL Marie-Noëlle
CORNU Liliane	PONTIER Joël	LE TRAOU Dominique
FAURE Philippe	LUC Alain	PONCET Denis
CHATTARD Arnaud	JOUBERT Thierry	BALMET Lucie
BRUGNERA Jean-Michel	CHAUD Frédéric	BUCH Emile
ROBERT Philippe	GRIET Bernard	MAUGIRON Frédéric
MASLO Raymond	SAURAT Coraline	MAUGIRON Gilbert
ROSSI Angélique	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
CHANTRE Carine	TOSCAN Michel	ROUSSET Alain
BONNIER Eric	TURC Sylvain	MORA Serge
BARI Nadine	STUTZ Anne	

**Absents excusés représentés :** PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), GERBI Franck (pouvoir à JOUBERT Thierry), GONNORD Franck (pouvoir à Marie-Claire DECHAUX), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à BARI Nadine), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à FAYARD Adeline), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), SERRE Emmanuel (pouvoir à LE TRAOU Dominique), GIRAUD Murielle (pouvoir à CURT Jean-Pierre).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 10

**Nombre de délégués votants : 57**

**OBJET : PETITE HOTELLERIE DE PLEIN AIR – ETUDE DE FAISABILITE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Par délibération n° 84-23 en date du 25 mai 2023, le Conseil communautaire avait acté le plan de financement et les demandes de subventions relatifs au projet « Etude de faisabilité pour requalifier et dynamiser la petite Hôtellerie de Plein Air en Matheysine ».

Le plan de financement était ainsi défini :

<b>Dépenses Etude</b>	<b>40 400 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>40 400 €</b>
Département - CPAI 30%	12 120 €
Région – Hébergement 50%	20 200 €
Autofinancement 20%	8 080 €

Cependant, après échanges avec les services de la Région, il est nécessaire de préciser la prise en charge par la Région Auvergne Rhône-Alpes avec un plan de financement « subvention » ainsi développé :

<b>Subventions</b>	<b>36 090 €</b>
Département CPAI	12 120 €
Région - Diversification (Espace Valléen)	23 970 €
<b>Autofinancement (TTC)</b>	<b>11 850 €</b>
<b>TOTAL projet TTC</b>	<b>47 940 €</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le nouveau plan de financement tel-que présenté ci-dessus ;
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles auprès du Département de l'Isère et de la Région Auvergne Rhône-Alpes ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 4 avril 2024

**La Présidente,**  
**Coraline SAURAT**